

Nom : _____

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Cellulaire : _____

Adresse courriel pour recevoir les messages de l'ARUQAT : _____

Catégories d'emploi :

Cadre Professeur Professionnel

Soutien et technique Chargé de cours

Date de prise de la retraite : _____

ou de la retraite graduelle : _____

Pour la première année de votre retraite ou retraite graduelle, l'UQAT paiera le coût de celle-ci. Cette adhésion devra être renouvelée chaque année.

FORMULAIRE DE RENOUVÈLEMENT

← Complétez la fiche si vous avez des modifications au niveau de vos coordonnées.

Mon ou ma conjoint (e) désire participer aux activités sociales de l'ARUQAT :

Nom du conjoint ou de la conjointe : _____

Vous pouvez faire parvenir votre formulaire de renouvellement ainsi qu'un chèque à l'ordre de l'ARUQAT, à l'adresse inscrite au bas de la feuille.

Ci-joint un chèque de 20 \$ pour ma cotisation

Ci-joint un chèque de 30 \$ pour inclure la

de mon ou ma conjoint(e)

Vous pouvez remettre ce formulaire ainsi que votre cotisation lors de l'Assemblée générale annuelle

Signature : _____

Date : _____

En étant un membre de l'ARUQAT, vous bénéficiez des avantages suivants:

- Participer aux activités sociales, récréatives et culturelles organisées par les membres de l'ARUQAT : telles que journée de plein air, partie des Huskies, bénévolat à la Ressourcerie Bernard-Hamel ;
- Profiter des forfaits négociés par la Fédération des retraitées de l'Université du Québec ou pour les employés de l'Université à la condition que les fournisseurs de services acceptent d'inclure les retraités ;
- Profiter des avantages négociés par la Fédération des Retraités du réseau de l'Université du Québec (FRUQ)
- Être invité à certains événements officiels organisés par l'UQAT;

CONDITIONS POUR DEVENIR MEMBRE

Selon les Statuts et règlements de l'Association peut devenir membre régulier ou membre associé de l'ARUQAT:

- tous les anciens membres du personnel retraités de l'UQAT ou leurs conjoints survivants qui retirent une pension de retraite;
- tout ancien membre du personnel de l'UQAT ou son conjoint survivant, qui est âgé de plus de 55 ans et qui est retraité après avoir travaillé au moins dix (10) ans à l'Université;
- tout chargé de cours âgé de 55 ans et qui est retraité après avoir accumulé dix (10) années d'ancienneté à titre de chargé de cours à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;
- tous les membres du personnel bénéficiant d'une retraite graduelle;
- tout membre du personnel de 55 ans et plus, ayant travaillé à l'Université pendant au moins dix (10) ans, qui est sous le régime de l'invalidité à long terme.

Service des finances - Code budgétaire :
6900125-44310

Administration - Renouvellement

Paiement : _____ \$ Argent Chèque Date : _____ Fait par : _____